



Droit au 13eme mois suite a démission

Par **sebast**, le **28/11/2013** à **20:13**

bonsoir,

je viens à ce jour de recevoir mon solde tout compte suite à ma démission de ma société clemessy.

j'ai adressé ma lettre en main propre le 27 novembre et j'ai reçu l'acceptation de mon préavis au 1er octobre pour ce terminé le 30 novembre .

dans mon contrat j'ai un 13 emme mois versé en semestre.
mon responsable des ressources humaines me dit que je n'y ai pas le droit car il faut etre present au 1er decembre pour y prétendre!!!!

croyez vous qu'il à le droit de faire ça a 1 jour prés sachant qu'il est vrai que dans le mois de novembre il n' y a que 30 jrs sinon 2 mois plein ma date aurais été le 1er.

c'est vraiment de l'arnaque croyez vous qu'il est dans ces droits?
Que puis-je faire si non?

merci d'avance pour vos réponse.